Institut Théologique
Saint Jean Paul II de Gitega
BP 254 Gitega
Burundi
OM Nº 610/543/ du 03/09/2026

DISCOURS DU DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT THEOLOGIQUE ST JEAN PAUL II DE GITEGA ET REPRESENTANT DES INSTITUTS A L'OCCASION DU LANCEMENT OFFICIEL DE INSTITUT THEOLOGIQUE ET PHILOSOPHIQUE PAR LA CECAB

0. PROTOCOLE DES PARTICIPANTS

Excellence Monseigneur Evêque du Diocèse de Muyinga et Président de la Conférence des Evêques Catholiques du Burundi,

Excellence Messeigneurs les Archevêques et Evêques, membres de la CECAB,

Monsieur le Secrétaire Exécutif Permanent de la Commission National de l'Enseignement Supérieur (CNES) et représentant du Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique,

Messeigneurs les Vicaires Généraux ici présents,

Honorable Secrétaire Provincial du Parti CNDD-FDD,

Messieurs les Abbés Recteurs des Grands Séminaires de Théologie, Philosophie,

Messieurs les Abbés Directeurs des Instituts Théologiques et Philosophiques,

Révérendes Sœurs, Révérends Frères Supérieurs majeurs des Congrégations, ici présents,

Messieurs les Abbés Formateurs et Professeurs dans les Grands Séminaires et Instituts,

Révérendes Sœurs, Révérends Pères, Révérends Frères,

Distingués invités tout protocole observé,

Chers étudiants,

Je suis très honoré de prendre la parole au nom de tous les Instituts Théologiques et philosophiques, et à mon propre pour vous tracer brièvement le cadre historique de ces Instituts dont la CECAB procède aujourd'hui à leur lancement officiel. Mon allocution sera articulée en trois points :

Premièrement, je vous ferais une brève présentation historique du processus d'érection des Instituts théologiques et Philosophiques, deuxième j'exprimerais un mot de remerciement pour tous ceux qui ont contribué à ce processus jusqu'à son aboutissement ; enfin ferais une brève présentation du cas particulier de l'Institut Théologique Saint Jean Paul II de Gitega pour qui, cet événement de lancement officiel des Instituts coïncide aussi avec l'ouverture solennelle de l'Année Académique 2026-2027 dudit Institut.

I. UNE BREVE PRESENTATION HISTORIQUE DES INSTITUTS THEOLOGIQUES ET PHILOSOPHIQUES DU BURUNDI ERIGES AU SEIN DES GRANDS SEMINAIRES

A. De la nomenclature de chaque Institut

Conforment aux Articles 1 et 2 des Statuts communs à tous les Instituts,

Sont créés des Instituts d'études supérieures dénommés « Instituts théologiques » pour la Théologie et « Instituts Philosophiques » pour la Philosophie, chacun ayant son adresse physique. Ces derniers dépendent de la Conférence des Evêques Catholiques du Burundi (C.E.CA.B. en sigle). Celle-ci délègue un de ses membres pour assurer la fonction du Modérateur de chaque Institut.

B. De la Nature de ces Instituts

Comme souligné à l'art. 3 de ces mêmes Statuts, les Instituts Théologiques et Philosophiques érigés dans les différents Grands Séminaires respectifs du Burundi sont « des établissements d'enseignement supérieur interdiocésain du premier cycle, affilié à la Faculté de Théologie et à celle de Philosophie de l'Université Pontificale Urbanienne de Rome. Chacun est relié au Grand Séminaire Interdiocésain au sein duquel il est érigé.

C. *De la Mission des Instituts* :

Quant à leur mission, les Instituts Théologiques et Philosophiques ont la mission globale d'assurer la formation académique solide de tous les étudiants (Séminaristes et

autres) tandis que la mission spécifique est définie dans les statuts selon la nature de chaque Institut.

D. Du Processus d'érection de ces Instituts :

La demande d'Erection des Instituts a été motivée par les réformes en cours au sein des Universités et Instituts Ecclésiastiques, envisagées par le Saint Siège dans l'esprit de mettre en application **la Constitution Apostolique *Veritatis Gaudium du* Pape François du** 10 décembre 2017 ainsi que ***l'Instruction sur l'Affiliation des Instituts d'Etudes Supérieures*** du 8 décembre 2020 de la part de la Congrégation pour l'Education Catholique à l'endroit de la Direction des Instituts affiliés. Faisant suite à ces documents, le Directeur des Instituts affiliés d'alors, le Père Giuseppe GIULIANO a adressé une lettre circulaire à tous les Grands Séminaires du Monde entier de Philosophie et de Théologie pour entreprendre la démarche de demande d'érection des Instituts de Philosophie et de Théologie. Ces derniers seront habilités à délivrer les diplômes universitaires reconnus par les Facultés de l'Université d'Affiliation.

Pour notre cas, la Conférence des Évêques Catholiques du Burundi a accueilli favorablement cette proposition du Saint Siège, a accepté le principe d'adhésion au nouveau système d'érection des Instituts et a entrepris la démarche de demande de création de ces Instituts en vue de répondre à cette nouvelle exigence. Ainsi, depuis 2021, elle a mis en place une commission ad hoc chargée d'étudier les modalités de séparations des Séminaires d'avec les Instituts. Cette Commission s'est penchée au premier moment, à la rédaction des Statuts qui régissent les Instituts ainsi que les programmes d'études de ces derniers. Ce nouveau programme devrait donc se conformer au système international des Instituts d'Enseignement Supérieur BMD dont le cycle de baccalauréat dure 3 ans et non plus 4 ans pour le cas de la Théologie au Burundi, tandis que le cycle de Philosophie avait déjà harmonisé le programme d'études en passant de deux ans à trois ans suivant les réformes de la Convention de Bologne. Ainsi, les Instituts devraient se conformer à ces standards de la BMD qui stipulent un programme d'études de 180 Crédits pour le Cycle Institutionnel de Baccalauréat, un programme d'études de 120 crédits pour le Master et un programme d'études de 180 Crédits pour le Doctorat.

Au terme de ce Processus avec l'Université d'affiliation, les Instituts Théologiques ont été érigé canoniquement à la même date, **le 22 juillet 2024,** avec décret d'érection nominatif du Dicastère pour la Culture et l'Education pour chaque institut**. (Le Décret Prot. Nº 04027/2024-886/2024, pour l'Institut Théologique St Jean Paul II de Gitega**, et **le Décret Prot. Nº 03963/2024-849/2024 pour l'Institut Théologique Saint Charles Lwanga de Kiryama**) ; Tandis que les Instituts de Philosophie ont été

érigé progressivement en date **du 2/09/2025**, (par le **Décret Prot. No 05266/2025-1226/2025**) pour l'Institut Philosophique Saint curé d'Ars de Bujumbura, et récemment en date du 24/09/2026, l'Institut Philosophique Saint Pierre Claver de Burasira a pris connaissance de son érection canonique. (Bien que le Décret officiel de son érection ne soit pas encore parvenu à l'autorité dudit Institut).

Concernant les Instituts Théologiques, après avoir achevé ce cursus avec l'Université d'affiliation, nous avons entamé le processus de demande de leur Ouverture Officielle et d'agrément des programmes de Formation en Théologie niveau Baccalauréat au Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique afin que lesdits Instituts soient reconnus au Burundi parmi les Instituts d'Enseignement Supérieur (IES). Le processus a suivi toutes les étapes exigées :

- ✓ Un atelier de Validations de l'Offre de Formation a été tenu en date du 07/Janvier/2026 en présence de toutes les autorités habilitées du Ministère et des membres de son Organe Technique, la CNES dont nous saluons la présence aujourd'hui ; les Autorités Ecclésiastiques ainsi que les experts des différents domaines Théologiques dont je vois la plupart sont aussi ici présent pour réhausser de leur présence cet événement mémorable.
- ✓ En date **du 29 Avril 2026,** le dossier a été transmis au Ministère avec Copie à la CNES,
- ✓ En date **du 07/juillet/2026**, nous avons reçu les conclusions et recommandations de la 88ème Session Ordinaires de la CNES au sujet des Dossiers de ces Instituts,
- ✓ Enfin, en date **du 03/septembre /2026,** nous avons reçu de la part du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique **les Ordonnances Ministérielles d'Ouverture des Instituts Théologiques et d'Agrément de leurs Programmes de formation en Théologie, niveau Baccalauréat,** respectivement **l'OM 610/543 du 03/09/2026** pour **l'ouverture de l'Institut Théologique Saint Jean Paul II de Gitega** et **OM 610/545 du 03/09/2026 pour l'Agrément de son Programme** ; **l'OM 610/544 du 03/09/2026 pour l'Ouverture de l'Institut Théologiqu**e Saint Charles Lwanga de Kiryama, et **OM 610/546/ du 03/09/2026** pour l'agrément de son programme.

Nous sommes donc très heureux que la CECAB a pris la décision de procéder au lancement Officiel de ces Instituts Théologiques et Philosophiques en cette date, étant tous canoniquement érigés par le Saint Siège et en ayant les Ordonnances Ministérielles d'autorisation d'Ouverture Solennelle et d'Agrément de leur programme de Formation, Niveau Baccalauréat pour les Instituts Théologiques.

II. REMERCIEMENTS DES PARTIES QUI ONT CONTRIBUE DANS LE PROCESSUS D'ERECTION DES INSTITUTS ET DANS LEURS RECONNAISSANCES PAR LE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

C'est ici que j'embraye sur le deuxième volet de mon allocution pour exprimer nos vifs remerciements à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin dans le processus d'érection de ces Instituts, depuis l'accueil favorable par la CECAB de la proposition du Saint Siège pour l'Erection des Instituts, les différentes commissions des experts qui ont participé dans l'élaboration des Statuts, des programmes d'études, des Instruments de gouvernance comme le Règlement Académiques des Instituts, le Règlement Intérieur, les Maquettes des Offres de Formations selon les exigences du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique du Burundi, surtout que vous avez senti que c'était un travail de longue haleine.

Nous remercions aussi ceux qui continuent le travail pour que nous soyons dotés de tous les instruments nécessaires qui permettront le bon fonctionnement desdits Instituts en l'occurrence la convention de Collaboration entre le Séminaire et l'Institut érigé en son sein ainsi que le manuel des procédures Administratives et Financières en cours d'élaboration. Nos remerciements vont particulièrement à l'endroit des membres de l'Organe Technique du Ministère, à savoir la Commission Nationale de l'Enseignement Supérieur (la CNES), dont je salue la présence du Secrétaire Exécutif

Permanent en la personne du Prof. Mr Léonidas NDAYIZEYE qui a représenté le Ministre de l'Education National et de la Recherche Scientifique à cet événement. Nous vous remercions pour votre noble mission d'aider et d'accompagner les Instituts d'Enseignement Supérieur naissants (IES) par votre dévouement et expertise afin de les conduire jusqu'au but poursuivi. Nous partageons la joie, notre fierté c'est aussi votre fierté. Nous vous en sommes très reconnaissant et nous vous demanderions de continuer à nous accompagner même dans la suite, mais aussi d'accompagner ceux qui poursuivent le même processus avec le Ministère.

III. CAS PARTICULIER DE L'INSTITUT THEOLOGIQUE DE GITEGA : OUVERTURE SOLENNELLE DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2026-2027

Enfin, je ne terminerais pas mon allocution sans souligner le cas particulier de l'Institut Théologique Saint Jean Paul II de Gitega : Nous sommes très heureux pour plus d'un titre parce que cet événement mémorable de lancement officiel des Instituts par la CECAB vient à point nommé et coïncide avec l'ouverture solennelle de l'Année

Académique 2026-2027. C'est donc un honneur pour nous de vous voir ici présent à cette occasion aussi particulière.

Sans aller dans les détails, soulignons en passant que l'Institut Théologique Saint Jean Paul II de Gitega ouvre ses portes pour l'année Académique 2026-2027, ayant été doté d'une structure administrative complète, avec ses bureaux équipés **(**Directeur Générale de l'Institut ; Le Directeur des Services Académiques, le Directeur de l'Assurance Qualité, le Directeur de la Recherche, Bibliothèque et Innovation, le Directeur administrative et Financier (Econome), un corps professoral composé de 23 Enseignants qualifiés (12 Docteurs et 11 licenciés Canonique ou ayant le Master) parmi lesquels 15 Professeurs permanents dont 3 Nouveaux et 8 Professeurs Visiteurs, dont deux nouveaux. Nous leur souhaitons le bienvenu dans le corps professoral de l'Institut. Nous exprimons nos sincères remerciements à la CECAB, qui ne ménage aucun n'effort pour doter à notre Institut des professeurs qualifiés dans les différents domaines.

Quant aux étudiants, nous avons 245 étudiants dont 177 séminaristes interdiocésains et 68 étudiants externes issus des 8 congrégations différentes (locales et Internationales). Parmi ces étudiants, nous avons 9 étudiants étrangers dont 7 de la République Démocratiques du Congo et 2 du Rwanda. Vous comprenez donc que l'Institut est ouvert à tous. Nous avons aussi un personnel d'appui pour le travail technique. Signalons aussi que ce Jeudi le 15/10/2026, juste à la veille de cet événement dont nous sommes en train de célébrer, nous avons reçu la visite du Ministère à travers son Organe Technique la CNES pour vérifier la régularité administrative et pédagogique des Dossiers des étudiants de la Première Année de Baccalauréat et l'équipe qui a fait la visite pourra témoigner de notre régularité à ce sujet si elle ne l'a pas encore fait.

Auguste assemblée, pour clore mon propos, je réitère encore nos sincères remerciements pour votre présence à cet événement mémorable et pour votre aimable écoute, et je vous souhaite de passer une agréable journée pour tout le temps que vous allez rester avec nous.

Je Vous remercie.

Fait à Gitega, le 17/10/2026

Abbé Jean HAKIZIMANA

Directeur Général de l'Institut